

## Egalité professionnelle Entre les hommes et les femmes

Calculé sur un total de 100 points, l'index est composé de quatre indicateurs selon l'effectif : écarts de rémunération, écarts de répartition des augmentations individuelles, pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité et parité parmi les 10 plus hautes rémunérations dans l'entreprise.

**Notre index égalité Femme-Homme est de 99/100 pour l'année 2020.** Cette note traduit notre engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein d'Euro Wipes.

Toutes catégories professionnelles confondues, les femmes représentent 63% du total des effectifs. En ce qui concerne la répartition hommes/femmes par catégorie professionnelle, les effectifs sont en grande majorité féminins :

Catégories	F	H	Total
OUV - EMP	50	22	72
TAM	33	20	53
CADRES	13	15	28
Total	96	57	153

Le calcul de l'Index a permis de démontrer que les pratiques d'EURO WIPES assurent l'égalité entre les hommes et les femmes dans les 4 domaines :

- L'égalité salariale entre hommes et femmes est respectée (39 points sur 40)
- Le taux de femmes ayant bénéficié d'une augmentation de salaire est aussi élevé que celui des hommes (35 points sur 35)
- Les femmes de retour de congé maternité pendant la période de référence ont bénéficié d'une augmentation salariale (15 points sur 15).
- La part de femmes parmi les 10 plus hauts salaires est importante cette année encore (6 femmes) ; soit un nombre de points de 10 sur 10.